



## Conférence générale

37<sup>e</sup> session, Paris 2013

# 37 C

United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

Point 5.5 de l'ordre du jour provisoire

37 C/19  
6 novembre 2013  
Original anglais

### CONCLUSIONS DU FORUM DES JEUNES

#### PRÉSENTATION

**Source** : Résolution 35 C/99 (II).

**Contexte** : Par sa résolution 35 C/99 (II), la Conférence générale a invité la Directrice générale et le Conseil exécutif, lors de la préparation des futures sessions de la Conférence générale, à inscrire à son ordre du jour un point relatif aux conclusions du Forum des jeunes.

**Objet** : La Directrice générale communique à la Conférence générale les résultats du 8<sup>e</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO qui s'est tenu au Siège de l'Organisation, du 29 au 31 octobre 2013.

**Décision requise** : Aucun projet de résolution n'est proposé dans le présent document.



## 8<sup>e</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO

29-31 octobre 2013  
Siège de l'UNESCO, Paris

### DOCUMENT FINAL

### RECOMMANDATIONS

**« Les jeunes ne sont pas seulement la génération de demain  
– les jeunes sont des partenaires aujourd'hui. »**

*Ahmad Alhendawi, Envoyé spécial des Nations Unies pour la jeunesse*

Le 8<sup>e</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO,

Saluant l'initiative de l'UNESCO d'organiser le 8<sup>e</sup> Forum des jeunes sur le thème : « Les jeunes et l'inclusion sociale : engagement civique, dialogue et développement des compétences », au Siège de l'Organisation, à Paris, du 29 au 31 octobre 2013, avant la 37<sup>e</sup> session de la Conférence générale,

Réaffirmant les recommandations adoptées par le 7<sup>e</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO de 2011 et les précédents forums,

Se félicitant de l'initiative de la Conférence générale d'intégrer les jeunes à sa stratégie de développement et encourageant l'UNESCO et ses États membres à continuer de faire participer les jeunes au processus décisionnel et à la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle,

Soulignant l'importance des jeunes comme une priorité de haut niveau dans l'action de l'UNESCO,

Conscient des difficultés que rencontrent les jeunes aujourd'hui et tenant compte de la parité des sexes, en ciblant particulièrement les jeunes marginalisés et handicapés, et rappelant que ces groupes doivent être l'objet d'une attention particulière dans la mise en œuvre de nos recommandations,

Soulignant que dans tous les pays les jeunes sont des acteurs clés du changement social, du développement économique et de l'innovation technologique et affirmant que l'investissement dans leur développement et leur éducation est indispensable au développement social, économique et culturel,

Rappelant l'importance d'un Forum des jeunes qui précède et alimente la Conférence générale et encourageant l'UNESCO à continuer à l'avenir de faire participer les jeunes par le biais d'un forum,

Présente les recommandations suivantes à la 37<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO :

### **AXE 1 : Formulation et révision des politiques avec la participation des jeunes**

1. Veiller à ce que soient créés et renforcés des structures de jeunes autonomes et inclusives dans chaque État membre d'ici à 2021, ainsi qu'un forum permanent des jeunes au sein du système des Nations Unies. Garantir une coopération plus étroite entre l'UNESCO et les organisations non gouvernementales de jeunes et rétablir une commission des ONG de jeunes au sein du Comité de liaison ONG/UNESCO. Nous appelons l'UNESCO à formaliser la participation des jeunes à la Conférence générale en veillant à ce que pour sa 38<sup>e</sup> session les délégations nationales comptent un délégué de la jeunesse. L'équale participation des jeunes de tous les États membres doit être garantie.
2. L'UNESCO doit veiller à ce que la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie opérationnelle pour la jeunesse implique les jeunes et leurs organisations dans les procédures de prise de décision, de mise en œuvre et d'évaluation. À cette fin, l'UNESCO doit encourager les commissions nationales pour l'UNESCO à inclure une représentation totale et permanente des jeunes.
3. Promouvoir et conduire un enseignement formel et non formel consacré à l'exercice actif de la citoyenneté à l'échelle nationale et mondiale. Cet enseignement inclurait la participation à la démocratie et à la prise de décision et la formation aux procédures juridiques et législatives en vigueur. L'égalité des opportunités de participation entre les différents groupes de jeunes devrait être soulignée.

### **AXE 2 : Renforcement des capacités pour la transition vers l'âge adulte**

4. Les États membres doivent reconnaître les compétences et aptitudes acquises par les jeunes dans l'enseignement et la formation formel et non formel en créant des outils et des mécanismes de valorisation et de validation officielles.
5. L'amélioration de la qualité des systèmes d'enseignement formel doit être une priorité de l'agenda post-2015, tout particulièrement en termes de résultats mesurables. L'initiation aux médias et à l'information, les compétences entrepreneuriales, l'enseignement technique et professionnel de même que l'éducation pour le développement durable et la paix doivent être inscrits dans les programmes scolaires. Nous engageons les États membres siégeant à la Conférence générale de l'UNESCO à étudier en profondeur une proposition de convention mondiale pour la reconnaissance de l'enseignement supérieur.
6. Les États membres doivent faire une priorité de l'emploi des jeunes en adoptant les mesures suivantes : combler le fossé entre les systèmes éducatifs et le marché du travail ; favoriser des possibilités de stage de qualité accessibles à tous ; offrir des opportunités d'emploi, en particulier dans l'économie verte ; encourager l'entrepreneuriat et l'entreprise sociale ; et fournir des centres d'information et de formation régis par les gouvernements et la société civile qui soient accessibles à tous les jeunes.

### **AXE 3 : Engagement civique, participation démocratique et innovation sociale**

7. Encourager les organisations, les ONG et les États membres à soutenir l'éducation civique et morale des jeunes élèves dans le cadre formel, non formel et informel doit être considéré comme une priorité de haut niveau. Il est impératif d'enseigner aux jeunes en quoi consiste l'entrepreneuriat social et comment il fonctionne, par l'utilisation et la promotion de l'éducation entre pairs. Les États membres doivent rendre obligatoire dès la petite enfance l'éducation civique incluant un dialogue entre les jeunes et les politiciens. Il est impératif d'encourager le dialogue interculturel et celui-ci doit comporter des débats sur l'environnement, l'économie, la santé et l'éducation qui contribueront à prévenir les conflits.

8. Nous encourageons vivement les États membres à soutenir au plan économique, social et environnemental des projets durables de développement des jeunes. Cela doit passer par des partenariats public-privé offrant des orientations et/ou des financements auxdits projets, l'entrepreneuriat social et l'apprentissage intergénérationnel, assortis de mécanismes destinés à aider les jeunes à financer ces projets et à en faire valoir l'importance auprès d'investisseurs potentiels et du grand public. L'UNESCO doit encourager la collaboration, l'enrichissement du savoir et le développement des compétences techniques dans l'ensemble des pays développés et en développement.
9. Nous appelons l'UNESCO, ses États membres et ses partenaires non gouvernementaux à veiller à ce que les possibilités de financement des projets des jeunes augmentent et soient disponibles en permanence, en partie par la participation à divers programmes de financement contribuant à apporter des fonds à des initiatives menées par des jeunes ainsi que par un soutien technique. L'UNESCO doit également promouvoir la responsabilité et la redevabilité financières dans les initiatives menées par des jeunes. Elle doit en outre encourager des organisations partenaires à allouer à l'entrepreneuriat des jeunes la RSE corporative. Il conviendrait en particulier d'augmenter le financement des programmes suivants : l'entrepreneuriat social et les programmes encourageant les femmes et les membres des minorités à étudier en plus grand nombre les sciences, les mathématiques, les sciences de l'ingénieur, la technologie, d'autres disciplines sous-représentées ainsi que les arts créatifs.
10. Nous invitons les États membres de l'UNESCO à inscrire dans leurs législations nationales des plans d'action visant à garantir le développement, la participation et l'inclusion de tous les jeunes, pour favoriser leur participation et leur inclusion sociale. À cette fin, les TIC et notamment les médias sociaux doivent faire partie des outils privilégiés. Pour garantir une participation libre et sans entrave, la protection des médias en ligne et hors ligne en tant qu'espace de collaboration ouvert doit être assurée. Il est impératif de promouvoir une culture de l'inclusion, libre de toute forme de discrimination. Pour cela, les États membres doivent soutenir l'intégration dans la société des jeunes immigrants, autochtones et marginalisés et promouvoir la diversité culturelle de façon à protéger les intérêts des individus dans tous les secteurs de la société. En outre, nous demandons à tous les pays de rechercher et d'éliminer tous les facteurs sociaux, culturels et économiques qui favorisent et attisent de façon systématique et automatique l'oppression et les inégalités. L'UNESCO doit encourager ses États membres à améliorer l'infrastructure médiatique et l'initiation aux médias chez les jeunes comme base de dialogue et d'opportunités de collaboration entre les décideurs et les jeunes. Les politiques visant à renverser les barrières interculturelles fondées sur l'appartenance ethnique, la religion, l'âge, la langue, le sexe, le statut socioéconomique, l'orientation sexuelle et les aptitudes doivent constituer une orientation mondiale.

## PROJETS D'ACTION

Les participants au 8<sup>e</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO ont sélectionné les projets ci-dessous pour l'attribution du « label du 8<sup>e</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO » :

### Afrique

Pays	Type du projet	Intitulé du projet	Organisation	Axe thématique
Cameroun	National/ Local	<i>Collective Action for the promotion of rights for the youths living with disabilities (CAPRiY)</i>	AFCIG (Action Foundation Common Initiative Group)	Inclusion sociale
Maurice	National	<i>Youth inclusion and Democratic Consolidation in Mauritius</i>	Institute of Social Development and Peace	Démocratie
Ouganda	Local	<i>Skills for Youth Employment</i>	Future Hope Foundation Uganda	Développement des compétences

### États arabes

Pays	Type du projet	Intitulé du projet	Organisation	Axe thématique
Bahreïn	Régional (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et national (Égypte et Jordanie)	<i>Social Entrepreneurship for Marginalized Youth</i>	3BL Associates	Entreprenariat social et innovation
Jordanie	Régional (8 Moyen-Orient et Afrique du Nord)	<i>Generations For Peace - Middle East and North Africa</i>	Generations For Peace	Prévention de la violence et des conflits et consolidation de la paix
Palestine	Local	<i>Provision of safe environment for youth in the Gaza Strip to participate, volunteer and improve their capacities "Youth Club"</i>	Elwedad Society for Community Rehabilitation	Engagement civique et participation citoyenne

### Asie et Pacifique

Pays	Type du projet	Intitulé du projet	Organisation	Axe thématique
Afghanistan	Local	<i>Youth Empowerment through Civic Engagement and Skills Development</i>	Nawshaakh Development Cooperation	Engagement civique et participation citoyenne
Samoa	National	<i>SHINE Project</i>	Samoa Victim Support Group Juniors	Entreprenariat social et innovation
Vanuatu	Local	<i>Engaging Rural Youth in Cultural Rights Activity in Vanuatu</i>	Further Arts	Inclusion sociale

### Europe et Amérique du Nord

Pays	Type du projet	Intitulé du projet	Organisation	Axe thématique
Belgique	Régional (Europe)	<i>Why Not</i>	European Peer Training Organisation	Dialogue interculturel
France	Interrégional (plusieurs régions)	<i>Don Contre Don</i>	Solidascension	Inclusion sociale
Grèce	Interrégional (plusieurs régions)	<i>Training for Developing Youth Reporting Capacities (You.Re.Ca.)</i>	Youthnet Hellas	Engagement civique et participation citoyenne

### Amérique latine et Caraïbes

Pays	Type du projet	Intitulé du projet	Organisation	Axe thématique
El Salvador	National	<i>Youth players with participatory and inclusive leadership</i>	ASOCIACIÓN JUVENIL CEDROS	Inclusion sociale
Guatemala	Local	<i>Creando Comienzos Creando Paz</i>	Tejedoras de raíces	Engagement civique et participation citoyenne
Mexique	National/ Local	<i>Innovating educational approach for prevention and citizen participation</i>	Mukira	Prévention de la violence et des conflits et consolidation de la paix